

# **CONSEIL DE SURVEILLANCE**

## **PROCES-VERBAL N°4 DU 29 NOVEMBRE 2014**

**SAISON 2014/2015**

**Présents :**

Mesdames :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Patricia MAZZOLA

Messieurs :

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Michel BARRE, Albert CHARPENTIER, Frédéric DUBOIS, Jean-Louis LARZUL, Francis DRUENNE, Alain ARIA,  
Richard GOUX, Claude ROCHE

**Assiste :**

Alain DE FABRY, Secrétaire Général de la FFVB

**Excusés :**

Mesdames :

Christine DANCOT, Brigitte GEILER, Virginie MOINEAU

Monsieur :

Didier CHENOUN

**Absents :**

Madame :

Zélie AMARD

Messieurs :

Fabrice CHARCHAUDE, Frédéric PASTORELLO, Alain GRIGUER

---

**Ordre du jour :**

- Approbation du PV n° 2 du 12 Septembre
- Examen des procès-verbaux du Conseil d'Administration
- Examen des PV des commissions
- Informations de la Présidente
- Informations du représentant du Conseil d'administration
- Suivi des actions du Conseil de Surveillance
- Suivi budgétaire
- Suivi social

- Suivi du projet de développement
- Information des membres du CS sur leurs activités fédérales
- Questions diverses

#### PV DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

PV n°3 du 12 Septembre 2014 :

Approuvé en tenant compte de la reformulation de la dernière phrase « le Conseil de Surveillance s'interroge sur le contenu de ce document et sur sa conformité »

PV n°4 du 14 Novembre 2014 : approuvé à l'unanimité.

#### EXAMENS DES PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PV CA du 24 septembre 2014 :

Le Conseil de Surveillance prend connaissance de la transformation du poste du Directeur Général Adjoint en Directeur Général. Il s'interroge, sur la création de ce poste et des fonctions qui y sont attachées alors que celle-ci n'a fait l'objet d'aucun PV du Conseil d'Administration.

Cette remarque rejoint des constats déjà effectués qui relevaient des décisions de gestion importantes qui n'ont pas fait l'objet de décisions formelles du Conseil d'Administration. Il en est de même des engagements financiers non prévus dans les budgets.

#### EXAMEN DES PV DES COMMISSIONS

**CSOEAG** : Le Conseil de Surveillance émet toujours les mêmes remarques sur cette commission.

PV non rédigés ou communiqués et absence des éléments constitutifs des décisions prises. Une demande formelle d'explications a été formulée par la Présidente du Conseil de Surveillance lors de la séance du CA du 4 Novembre.

#### STATUTS ET REGLEMENTS

Le fonctionnement de cette commission interroge aussi les membres du CS. L'absence de PV est pointée, absence d'autant plus inquiétante que ses missions l'amène pourtant à effectuer des contrôles importants avant le début des championnats.

Le CS souhaite que l'exécutif se saisisse rapidement de ce dysfonctionnement.

#### SUIVI DES LICENCES ET AIDES A PROJET

L'examen du tableau des licences fait apparaître (à date équivalente) une diminution du nombre de licences par rapport à la saison passée qui, elle-même était déjà en baisse en comparaison des années précédentes. La baisse est concentrée sur les licences « compétitions » ce qui est très préoccupant tant sur le plan sportif que sur le plan financier.

La baisse du nombre de clubs est aussi inquiétante.

Le CS ne peut que s'interroger sur la politique de développement suivie et notamment sur le système d'aides à projet mis en place, qui ne donne pas les résultats escomptés.

La seule réponse qui consiste à dire que sans ses aides la situation serait peut être pire ne peut être satisfaisante.

Les membres du CS pensent que les mutations devraient être exclues du calcul de l'augmentation des licences pour les clubs car ne reflétant pas un véritable développement. Les critères d'attribution des aides accordées aux clubs devraient être plus accessibles aux dirigeants.

#### SUIVI FINANCIER

Dans le cadre de la préparation de cette réunion les représentants du Conseil de Surveillance ont été reçus par le Trésorier Général, le DTN, le DTN Adjoint et la comptable.

Les sujets abordés : Les Aides à Projets, le suivi de la Convention d'Objectifs, le suivi du budget DTN, les bilans des organisations.

Les différents indicateurs au 31 Octobre 2014 sont communiqués en séance.

Constat : les subventions, en diminution, les parrainages fortement en baisse et les licences qui n'augmentent pas. Les dépenses sont par contre en fortes hausses notamment sur le poste organisation.

Le Conseil manifeste une réelle inquiétude quant au résultat de l'exercice 2014.

Suivi budget DTN : Pour la première fois depuis la mise en place du Conseil de Surveillance, une présentation des lignes DTN a été fournie. Ces tableaux seront suivis tout particulièrement par le Conseil de Surveillance.

Le CS veillera à être attentif sur l'engagement des fonds propres de la Fédération sur ce budget.

Lors de ces échanges, les représentants du CS ont pu constater que les outils de suivi budgétaire qui sont en train de se mettre en place devraient leur permettre d'exercer la mission qui est statutairement attribuée au CS.

#### SUIVI DU PROJET DE DEVELOPPEMENT – ZENITH

Le budget alloué au projet Zénith n'est pas identifié. Dans la mesure où cette action représente un axe important de la politique fédérale il conviendrait qu'une ligne budgétaire précise soit détaillée, d'autant qu'il s'agit d'un point figurant dans la Convention d'Objectifs.

De plus il semble que des différences d'interprétation existent selon les interlocuteurs. Une véritable formalisation et une harmonisation éviterait toute ambiguïté.

Cette ligne étant un point de la Convention d'Objectifs, une justification pourrait être demandée et permettrait le suivi du projet développement.

#### SUIVI SOCIAL AU 30 NOVEMBRE

Examen du tableau de suivi social. Globalement les coûts sont similaires à 2013 avec cependant une nette augmentation des postes administratifs, compensées par une baisse des compléments de salaires fonctionnaires et surtout des honoraires médicaux, ce qui est plus surprenant et nécessite d'être analysé.

Le nombre de salarié en CDI est constant.

#### Suivi de la Convention d'Objectifs

Un tableau de suivi (nouvellement mis en place) a été communiqué au CS.  
A la lecture de celui-ci, il semble que les dépenses reflètent et respectent les actions prévues dans la Convention d'Objectifs.

#### **Bilan des organisations**

Les dépenses sur les organisations sont importantes et l'ensemble est fortement déficitaire.

Ce point rejoint celui déjà évoqué, de la décision d'engagement des dépenses sans décision du CA.

#### **Rapport des groupes de travail**

Le groupe de travail CNVB, IFVB et Pôles Beach vient d'obtenir les documents financiers, qui lui permettront de finaliser son rapport.

#### **Groupe de réflexion STATUTS et REGLEMENTS**

Les derniers mois ont démontrés un certain nombre de problèmes dans l'interprétation et l'application des Statuts et du Règlement Intérieur de la Fédération.

Le Conseil de Surveillance souhaite participer à une réflexion sur ces textes.

A cette fin, Claude ROCHE, assisté de plusieurs conseillers travaillera sur ce sujet et proposera des modifications.

La Présidente du CS  
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire de Séance  
Philippe VENDRAMINI